78e ANNEE. — N° 2 MERCREDI 5 JANVIER 1938.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			2 fr. 25
RECLAMES 3e page	(— d° —).....		3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....		6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Sur la pente qui mène au fascisme!

Les grèves des services publics sont provisoirement interrompues. Mais l'agitation continue pour en préparer d'autres. On peut donc en parler encore sans quitter l'actualité. Peut-être même en la précédant...

D'abord, se figure-t-on bien ce que représente cette grève des services publics ? Limitée à Paris, c'est l'arrêt à peu près total de la vie dans une agglomération de cinq à six millions d'habitants. Et l'électricité étant coupée, c'est, pour les organismes directeurs de l'État, l'impossibilité de communiquer avec le reste du pays...

Il serait facile de compléter ce tableau sommaire. Mais ces quelques traits suffisent pour que chacun puisse mesurer la gravité d'une telle situation...

Et quand on suit la série des « incidents » par lesquels on en était arrivé là, on se rend compte que l'ordre légal et, si l'on peut ainsi dire, le statut social, est sous le coup d'une menace constante de renversement. L'histoire de ces quelques jours est particulièrement significative à cet égard. Nous avons assisté au développement de ce qu'on pourrait appeler les grandes manœuvres du chambardement.

Elles commencèrent par les incidents des usines Goodrich où l'on vit quelques noyaux bien entraînés d'agitateurs mettre en grève l'ensemble du personnel. Première vague d'assaut, tout de suite appuyée par la grève des entrepôts d'alimentation.

Quelques feuilles syndicales qui sont aux mains de révolutionnaires connaissant à fond la technique de ces opérations, déclaraient tout de suite qu'il y avait là une « démonstration significative ».

Il s'agissait d'éprouver la force de résistance du gouvernement, de le tâter.

Après quoi, avec l'aide des amis que l'on a dans la place, on allait essayer de le forcer. Et les mêmes journaux nous avertissaient que « *l'esprit de 1936 n'était pas mort !* »

A peine assoupi. Les chefs, bien embusqués, du mouvement allaient se charger de le réveiller.

Le gouvernement avait momentanément conjuré les plus graves conséquences des grèves de l'alimentation. Cela pouvait passer pour un échec infligé aux assaillants.

Alors on vit surgir un nouvel incident et partir une seconde vague d'assaut contre les tranchées gouvernementales. Il s'agissait de la grève des transporteurs industriels et commerciaux. Cet « incident » eut ceci de vraiment curieux que les dirigeants cégétistes prétendirent d'abord en être tout à fait innocents. Les pauvres se disaient « débordés » et exprimaient une surprise ingénue et naïve.

Là encore, le gouvernement réussit à limiter les dégâts, à parer aux plus graves conséquences. D'énergiques et promptes mesures furent prises. L'agglomération parisienne aurait tout de même de quoi s'alimenter. Des transports militaires suppléaient à la défaillance des transports privés et assuraient le ravitaillement de la population.

Pendant vingt-quatre heures, on put croire que c'en était fini, au moins pour quelque temps, et que l'alerte était passée.

C'est alors que l'on vit se déclencher le dernier assaut, celui qui devait tout emporter. Ce fut la grève des services publics. Grève brusquée. Grève sans déclaration. Et sans la moindre tentative de recours à l'arbitrage ! Ce matin-là, sortant de chez eux pour aller au travail, les Parisiens se heurtaient, sur les trottoirs, aux poubelles débordantes et, devant les stations du métro, aux grilles fermées. Ce matin-là, les voyageurs attendirent vainement leurs autobus à la station accoutumée et le gaz flambait parcimonieusement dans les appareils de cuisine. Quant à l'électricité, le public fut informé qu'on allait être obligé de la mesurer, en attendant de la couper...

Voilà, rapidement rappelées, les diverses péripéties de ces derniers jours. Envisagées dans leur succession et dans leur développement, elles apparaissent comme un très grave désordre social — pour ne pas dire plus — délibérément provoqué et dans des conditions, a dit M. Chautemps lui-même, qui ne laissent aucun doute sur les intentions de leurs auteurs.

Ces intentions, personne ne s'y peut tromper, sont nettement révolutionnaires. Et le gouvernement légal, régulier, se trouve en face d'un pouvoir qu'on a laissé grandir jusqu'au point où il est en mesure de tenir l'Etat en échec, bientôt de le dominer et de s'en rendre maître...

Pour cette fois, le coup a manqué. Mais c'est moins devant le gouvernement que devant la révolte du public que les assaillants ont reculé. Si celui-ci n'avait pas manifesté sa volonté de n'être ni brimé, ni opprimé, qui sait ce qui serait arrivé ?...

Notre confrère radical-socialiste, *La République*, tire, en quelques lignes précises, la conclusion de ces bien simples observations. Il écrit :

« *Le problème est maintenant très* « *clairement posé.*

« *Nous assistons à une sorte d'exer-* « *cice en campagne, de prémobilisa-* « *tion des masses ouvrières, voulue* « *par quelques hommes seulement.*

« *Si l'effet réussit — et il a réussi* « *aux usines Goodrich par la faiblesse* « *du gouvernement qui s'est rendu* « *ce jour-là responsable des incidents* « *qui ont suivi à Paris et en pro-* « *vince — nous passerons bientôt à* « *la grève générale.* »

Et çà, qu'on le sache bien, c'est la pente qui mène au fascisme.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Nouveaux néologismes

Que le Sottisier, si amusant du Mercure de France, *veuille bien ne pas nous reprendre pour cet apparent pléonasme. Et comment baptiser autrement les derniers mots inventés par nos discoureurs ou écrivailleurs ? Voire, par de véritables orateurs et de parfaits écrivains ! Une des dernières chroniques de Jean-Bernard, montrait une grande sévérité pour les..., pouvons-nous dire : néologistes ? Et lorsqu'il s'agit de mots forgés comme ce « domanialisé », qui apparaît aux derniers jours de la session parlementaire pour désigner certains gardes communaux, ou cet « arbrager » que nous relevions dans un récent rapport municipal pour dire : « planter des arbres », on accepte les remontrances de Jean-Bernard.*

Mais tous les néologismes ne sont pas aussi barbares. Et il faut toujours se souvenir de l'indignation que montrait, en 1893, *un vieux journaliste, excellent lettré, qui protestait avec fureur contre certains mots nouveaux, comme « record », « football », « ticket » et « reporter » ! « Pourquoi, s'écriait ce traditionnaliste forcené (il se nommait A. Nalis), pourquoi ne pas admettre « interview » ?*

On l'a admis. Et comment ! et non seulement reporter, mais reportage ! et non seulement interview, mais interviewé ! Eh ! mon Dieu, notre oreille s'y est si bien faite, qu'il nous manquerait quelque chose si, soudain, ces mots disparaissaient de notre langue. Qui dit langue vivante, dit néologisme, ne dit pas forcément barbarisme. Odieux, bien entendu, les « programmer », « programmation », « nomenclaturer », « coefficienter », « possessionner », « jonctionner », « désinfectisation », « brevetabilité », (d'une invention), « prolétarisation » (des classes moyennes), que nous pouvons relever presque quotidiennement dans notre presse. Par contre, le rédacteur cinématographique, qui lança le premier « sonoriser », connut un beau et légitime succès. Charles Benoit créa, il y a une dizaine d'années, peut-être plus, « électorite » et « comitard », Emile Buré trouva la « groupite », Alfred Oulman parla un jour de la « conférenculose », Emile Bergerat, au siècle dernier, lança « tripatouillage » et « cabotin », et Paul Souday, au début du siècle « dolorisme » ; on doit à Pierre de Nolhac « humanisme » et à Anatole France, qui connaissait pourtant bien le français, un mot forgé du grec et qui fit une fortune rapide : « trublion ». Quelques mois avant de mourir, Eugène Lautier tentait d'acclimater un joli mot : « périchonner », bien d'actualité pourtant, mais qui ne prit point, peut-être parce que trop d'actualité. De même, notre confrère La Robertie, quand il imagina le mot « chèvre-et-choutiste ».

Les mots, comme les livres, ont leur destin.

Aline DEBRIVES.

Informations

Le budget de 1938

Le Sénat et la Chambre ont adopté le budget pour l'année 1938. Il s'établit ainsi :

Recettes: 54.776.176.392 francs ;
Dépenses : 54.739.060.976 francs ;
Excédents de recettes : 37.115.416 fr.

C'est seulement, le 2 janvier, à 4 h. 45 du matin que le budget a été voté. La session est close.

L'emprunt

M. Georges Bonnet, ministre des finances, a déclaré :

« Je tiens à indiquer le résultat de l'emprunt clos mercredi dernier. Le chiffre des souscriptions atteint 4.200 millions entièrement fournis par l'épargne. Rien ne marque mieux la confiance du pays dans le redressement financier. »

Le problème musulman

La commission des Affaires étrangères a entendu, vendredi après-midi, un exposé de M. Albert Sarraut, ministre d'Etat, chargé de la coordination des administrations en Afrique du Nord.

M. Albert Sarraut a analysé les divers aspects du problème musulman et leurs répercussions sur tous les plans de la politique internationale. Il a montré, avec une richesse impressionnante de documentation, les liaisons qu'il a pu déceler entre les agitations de l'islamisme et les menées de certaines puissances étrangères.

La démolition de l'Exposition

On devait commencer les travaux de démolition de l'Exposition le 2 janvier, mais, le projet de prolongation étant en instance devant le Parlement, il fallut surseoir. En attendant la décision du Sénat, était parvenu aux portes l'ordre de ne laisser pénétrer aucun ouvrier et aucun matériel d'entreprise de démolition, et de ne laisser sortir aucun matériau jusqu'au 25 janvier.

Le blanchissage en Allemagne

L'emploi des nouvelles étoffes « ersatz » ne se révèle pas toujours sans inconvénients. Plusieurs de ces étoffes résistent mal, semble-t-il, au lavage, et certaines entreprises de blanchissage ont été amenées, soit à décliner partiellement leurs responsabilités, soit à spécifier qu'elles ne pourraient traiter le linge en question à plus de 60 ou 70 degrés.

En Roumanie

Le programme du nouveau cabinet roumain, tel que l'a esquissé M. Coga, dans son discours radiodiffusé de vendredi soir, tient en cette formule : « Favoriser l'élément purement roumain, sans toutefois opprimer les minorités ethniques, qui représentent 25 0/0 de la population totale de la Roumanie. »

C'est ainsi qu'on procédera à la « roumanisation » des Sociétés et des entreprises qui travaillent pour l'Etat et celles qui, réalisant des « bénéfices d'Etat », occupent surtout du personnel étranger.

L'annexion de l'Ethiopie

La reine des Pays-Bas a fait connaître, par un télégramme personnel au Négus que « son gouvernement n'a point l'intention de procéder à une reconnaissance de juré de l'annexion de l'Ethiopie par l'Italie. »

Le Négus a remercié la reine de l'assurance qu'elle a bien voulu lui donner. « Le peuple éthiopien, a-t-il écrit, ne se résignera jamais à se soumettre à la domination italienne et sa foi est grande dans l'appui des peuples libres. C'est lui faire justice que de ne pas l'abandonner à la merci de son agresseur. »

Un nouveau fusil

On annonce qu'un nouveau fusil de guerre sera distribué à l'armée britannique. Il pèse 3 fois plus que le fusil ordinaire et son calibre est le double. La balle tirée par le fusil est capable de traverser le blindage des tanks et explosive, en même temps, exterminerait l'équipage du char.

Bases aériennes dans le Pacifique

La première base aérienne navale d'Alaska sera probablement équipée dans un avenir très prochain. Une autre base sera établie près de Sitka, où une escadrille de six appareils patrouilleurs à long rayon d'action se trouve déjà depuis deux mois.

Une autre base serait établie plus tard dans l'île Kadiak, où le département de la marine a acheté récemment un terrain englobant la baie des Dames.

Il est possible aussi que d'autres bases soient établies dans les îles Aléoutiennes.

L'expédition russe du Pôle Nord

Le brise-glace « Mourmanetz » est sur le point d'appareiller pour les côtes de Groëland, en vue d'entrer en contact avec les membres de l'expédition soviétique hivernant sur la banquise du pôle Nord.

Le « Mourmanetz » est considéré comme le navire idéal pour effectuer ce voyage particulièrement périlleux.

EN PEU DE MOTS...

— M. Coyrard, sénateur radical-socialiste de la Charente-Inférieure, est décédé samedi. Il était âgé de 72 ans.

— Le docteur Styns du centre aéronautique de Bruxelles, et le docteur Abrahams ont passé plus de 4 jours dans un caisson pneumatique soumis à une dépression correspondant à l'altitude de 4.000 mètres.

— Dix quotidiens ont augmenté avec la nouvelle année leur prix, aux Etats-Unis.

— On a trouvé à Abbeville, une famille de 5 personnes, mortes par asphyxie, dans leur chambre. Un dégagement d'oxyde de carbone a déterminé cette quintuple asphyxie.

— Une femme, Elena La Vista, d'origine italienne, vient d'accoucher de son vingtième enfant à l'hôpital du St-Esprit, à Rome. Elle n'a que 42 ans.

— L'amiral américain Hilary Pollard Jolee est décédé à l'âge de 74 ans, à Washington. Il avait servi pendant la grande guerre et avait été délégué des Etats-Unis à la Conférence de Genève, en 1926.

NOS ÉCHOS

Point de vue scolaire.

Le monsieur fut fort surpris quand une charmante jeune femme lui dit bonsoir. Il ne se rappelait pas l'avoir déjà rencontrée. Elle réalisa son erreur, car elle s'excusa et expliqua :

— Je vous demande pardon, je me suis trompée ; de loin, je vous ai pris pour le père de deux de mes enfants.

Puis elle s'éloigna vers le buffet, tandis que le monsieur la regardait avec de grands yeux.

Il ne savait naturellement pas qu'elle était professeur d'une classe enfantine.

Humour anglais.

Le patient. — Docteur, j'ai mal à la gorge.

Le docteur. — Les amygdales, sans doute. Nous allons vous enlever ça.

Un mois plus tard :

Le patient. — J'ai mal ici, docteur...

Le docteur. — Ah ! l'appendicite. Nous allons vous enlever ça.

Un mois plus tard :

Le docteur. — Où avez-vous mal cette fois ?

Le patient. — J'hésite un peu à vous le dire... C'est à la tête !

Exigence.

Un automobiliste complaisant voit sur la grande route un chemineau marchant devant lui.

Il s'arrête et dit gentiment :

— Montez donc, mon pauvre vieux.

— Non, merci ! réplique le chemineau, après un coup d'œil à l'intérieur de la voiture, je préfère une voiture avec T.S.F.

Centenaire.

Je fus introduit auprès du plus vieil habitant d'un village.

Quand je lui demandais son âge, il me répondit :

— J'ai 97 ans, et si ces idiots ne faisaient des bêtises avec toutes ces heures d'été j'aurais été centenaire.

Consolation.

Tristement, monsieur contemple dans une glace à trois faces sa calvitie naissante.

— Ah ! Quelle misère ! soupire-t-il.

Et sa femme de répondre :

— Que tu es stupide ! Tu en as plein le cou...

Utile rétroviseur.

La femme, qui apprend à conduire. — Henry, ce petit miroir là-haut n'est pas bien fixé.

Le mari. — Pourquoi ? Qu'est-ce qui ne va pas ?

La femme. — Je ne peux rien y voir d'autre que la voiture qui nous suit.

Il lui manquait.

Le directeur d'un jardin zoologique était en vacances, quand il reçut le mot suivant, envoyé par son assistant principal :

« Tout va bien, sauf que le chimpanzé pleure après un compagnon. Que devons-nous faire jusqu'à votre retour ? »

Progrès.

Le nouvel hélicoptère allemand qui avait tant impressionné Lindberg, peut actuellement voler en arrière.

Ceci représente un grand avantage, car vous pouvez voir ainsi d'où vous venez.

Enfant terrible.

— Pour l'amour du ciel, cesse de poser des questions !

— Pourquoi, papa ?

Remède.

— Mon bobby tu ne peux pas avoir un autre gâteau. Tu sais très bien que tu ne peux pas dormir sur un estomac plein.

— Ça va, maman, je dormirai sur mon dos.

Preuve.

Lui. — Crois-tu en l'amour désintéressé ?

Elle. — T'ai-je jamais présenté une facture ?

Réclamation justifiée.

L'élève. — Je ne pense pas que je devrais recevoir un zéro pour cet examen...

Le professeur. — C'est exactement mon avis, mais c'est la note la plus basse que nous ayons ici.

Idiotie.

Le professeur. — De quels animaux tirons-nous le lait ?

Le jeune impertinent. — D'animaux femelles.

LE LISEUR.

AUX BALCONS DU TEMPS !

Chaque fois que nous passons d'une année à l'autre, nous éprouvons une émotion faite d'espérance et d'appréhension, de contentement et de détresse. Cette heure qui s'en va, qui s'en va si vite entre l'année déjà défunte et l'année presque éclose, quelle magie la revêt pour nous d'une idéale gravité ? Nous avons beau savoir que les divisions du temps sont artificielles et ne correspondent qu'aux règles de notre esprit, qu'à notre désir d'organiser le monde extérieur, que l'humaine fantaisie les a souvent déplacées au cours des siècles, le sentiment qu'elles éveillent en nous est de tous les hommes. Nous ne pouvons pas, au surplus, nous empêcher d'imaginer la ligne qui partage deux années, et, le long de cette ligne une halte irréelle ; nous voudrions ménager un répit au rêve entre deux tumultes et jetons au temps une suprême imploration : « Suspends ton vol ». Hélas ! la vie ne se peut ralentir sans s'éteindre elle ne subsiste que par le mouvement. A peine avons-nous lancé notre vœu que nous sommes entraînés plus loin. Nous avons touché la cime de la dernière minute, et, aussitôt, roulé de l'autre côté : l'an nouveau a commencé insidieusement à nous sourire.

C'est sur un sourire que l'année veut finir. Une mélancolie dorée, qui n'est point sans plaisir, caresse aussi les âmes. Elles montent d'un faible envol aux balcons du ciel qu'un soir de tristesse Baudelaire suspendit dans les nues.

Tandis que coulent les dernières gouttes du liquide 1937 dans l'immense vasque du néant, une sorte d'apaisement descend sur des cœurs ouverts. On voudrait que s'insinue en soi un peu de cette eau de source qu'apporte dans ses plis le janvier neuf. On fait à ce prince des éphémérides un chemin de vénération dans sa vie intérieure, et les hommes deviennent brusquement meilleurs au cours de cette nuit de métamorphoses. Aucune lumière ne jaillit du centre de la terre pour annoncer l'acte nouvau de la tragédie sans limite et, pourtant, maints souvenirs d'espérances s'éveillent un à un au fond des âmes attentives. Que sera le visage de l'année qui point comme un soleil abstrait ? C'est la question que chacun se pose en ces premières heures où il émerge à peine hors des brumes. Nous aurons, n'est-ce pas ? des revanches pour toutes les déceptions mal éteintes, des rires pour toutes les larmes mal essuyées, des certitudes pour tous les doutes, et des promesses, et des espoirs. Aux balcons du temps, entre les deux années, l'âme inquiète quelques instants a prolongé sa rêverie : elle en descend sereine, elle aborde l'année avec honne humeur, elle lui fait confiance. Il le faut bien, puisque nous arrêter d'espérer, ce serait nous arrêter de vivre.

Si impatients que nous soyons de rejeter le manteau d'un temps qui s'achève, nous ne pouvons pas ne pas être tentés de regarder en arrière, de faire un examen de conscience. Même au plus vaniteux, un pareil examen n'est pas toujours favorable. Les occasions perdues, c'est un peu la vie de tout le monde. Et si l'on voulait prendre une devise, sans doute la trouverait-on dans d'admirables vers d'un sonnet de Dante-Gabriel Rossetti. « Regarde-moi au visage : mon « nom est ce qui aurait pu être. Je « m'appelle aussi Jamais plus, Trop « tard, Adieu ». En quelques mots, Rossetti a résumé notre existence. Ainsi se formulent nos grandes émotions. Mais chaque fois que quelque chose a été, si beau que ce fût, nous finissons par nous écrier : « Ah ! ce qu'on aurait pu être ! » Car nous ne vivons que pour la nouveauté et par la nouveauté, et la plus belle chose du monde est usée par un contact quotidien. Les vrais rêveurs, les rêveurs heureux ne passent jamais sur le terrain des faits.

L'auteur des petits poèmes en prose a établi un de ces bilans moraux auquel il est bien difficile de ne pas penser dans la veillée du jour de l'an. Alors nos lâchetés, nos sottises, nos mensonges, nos faiblesses, nos craintes, nos duretés nous reviennent cruellement à l'esprit — et je ne parle bien entendu que des honnêtes gens. Pour les autres, j'aime à croire qu'ils ne font qu'un examen d'inconscience.

Baudelaire, après son *mea culpa*, terminait ainsi : « Mécontent de tous « et de moi-même, je voudrais bien « me racheter et m'enorgueillir un « peu dans le silence et la solitude de « la nuit. Ames de ceux que j'ai ai- « més, âmes de ceux que j'ai chantés, « fortifiez-moi, soutenez-moi, éloignez « de moi le mensonge et les vapeurs « corruptives du monde ; et vous, « Seigneur mon Dieu ! accordez-moi « la grâce de produire quelques « beaux vers qui me prouvent à moi- « même que je ne suis pas le der- « nier des hommes, que je ne suis « pas inférieur à ceux que je mépri- « se. » Mais Baudelaire avait obtenu du ciel la grâce d'écrire de beaux vers. Que reste-t-il à ceux qui ne sont pas poètes, s'ils sont sincères ? Où prendront-ils la force de se regarder sans rire— ou sans pleurer ?

Il faut bien avouer que l'année qui nous quitte a déçu nos pires déceptions. Elle laissera le souvenir d'une maladroite incroyable, d'une grande gâcheuse. Il n'est pas un point du globe où elle ne soit allée commettre quelque bévue. On ne la regrettera pas. Elle a même eu sur les gens, sur le moral moyen de l'humanité une influence toxique, maussade, dénigrante. Elle abandonne des êtres chagrins, mécontents, hargneux et devenus si insanes que beaucoup comptent sur des catastrophes pour tout arranger — comme si on invoquait l'incendie pour conserver une maison !

L'année, dira-t-on, est ce que la font les hommes et nos contemporains font peu de progrès. Le sais-je ? Nous créons le temps, mais le temps nous crée. L'année 1937, l'entité représentée par ces mots et qui existe comme une allégorie dans un tableau de primitif, a été en définitive pire que nous.

Le malheur est qu'elle nous laisse une déplorable postérité. Cette postérité, c'est la crise. La crise a ceci de menaçant qu'elle garde une figure anonyme : chacun peut lui donner le nom de sa peur préférée. Sans compter ceux qui les lui donnent tous. D'importants personnages, juchés sur des tribunes solennelles, doublent chaque matin Ezéchiel et Jérémie. Le moyen de travailler en paix au bruit de ces prophéties ! Ce n'est ni par des plaintes vaines, ni par des bruits, ni par des mots que l'on modifie le cours des destins. L'histoire, en réalité, est un long relevé de crises semblables qui se produisent avec une désolante périodicité. Après avoir effectué le total de nos erreurs, ne nous affolons pas, pensons que nous viendrons à bout des présentes difficultés si nous gardons notre courage et notre clairvoyance, si nous avons la sagesse de faire au moment voulu les sacrifices nécessaires et suffisamment de force pour nous garder des passions absurdes qui enveniment les opinions et bouleversent les esprits.

Pierre BUGAT,
Professeur de philosophie.

Chronique du Lot

LA DIANE DU QUERCY

Vin d'honneur et Assemblée générale

Chers sociétaires, vous êtes conviés à assister à l'assemblée générale annuelle et au vin d'honneur offert par votre société à nos éminents membres dont les noms suivent pour fêter leurs récents succès :

Mlle Edmée Larnaudie, qui a obtenu le deuxième grand prix de Rome ; M. Masbou, directeur général de l'Enseignement, promu Officier de la Légion d'honneur ; M. le Général Delpech, élevé à la dignité de Commandeur de la Légion d'honneur ; M. Peyre, nommé Procureur général de la République à Rennes ; M. Calvet, nommé Premier Président à la Cour de Limoges ; M. le Colonel Barrière, promu Colonel-Commandant au Régiment des Sapeurs-Pompiers à Paris ; M. Bousquet, nommé Président de Section au Tribunal de la Seine ; M. Cérède nommé Substitut du Procureur de la République.

La réunion aura lieu dans un des salons du Dréher, 1, rue St-Denis (place du Châtelet), le samedi 15 janvier, à 15 h.

Aussitôt après la réception, la Diane tiendra, vers 17 heures, sous la présidence de M. Philippon, conseiller à la Cour de Cassation, son assemblée générale ordinaire pour l'élection du Président de la société et du Comité-Directeur pour 1938.

Ordre du jour : Formation du Bureau; Lecture du dernier procès-verbal ; Lecture et approbation de statuts ; Compte rendu moral par le secrétaire général ; Compte rendu financier par le trésorier général et le commissaire aux comptes ; Résultat du scrutin.

Allocution du Président de la Diane et M. le Conseiller Philippon, Président de l'assemblée générale.

Au cours de sa dernière séance, le Comité-Directeur a décidé à l'unanimité de présenter à vos suffrages les candidatures suivantes :

Président de la société : Commandant Jean Bargues ; Vice-Présidents : Mme A. Lamandé; MM. Jean Ausset, Docteur H. Redon, Pierre Deloncle, H. Sindou, avocat, Rougié ; Secrétaire générale : Mme St-Roch-Veissy ; Secrétaire général adjoint : M. Miquel ; Secrétaires: Mlles Andrieux et Bernède ; Trésorière générale: Mlle Germaine Gagniayre ; Trésoriers adjoints : M. Chaumont et Mme Destresse ; Commissaire aux comptes : Docteur Battistelli ; Membre du Comité : Mmes Bressol, Périé-Colleu, Vincent-Fabre ; MM. Alriq, Bescol, Cassagnac, Cocula, Cordié, Coustillas, David, Gary, Mazarguil, capitaine Parrou, Pradeau, Rames, Roques, Roussilhe, Ribeyrol.

Je pense que vous viendrez nombreux à notre réunion pour témoigner votre amitié aux amis que nous recevrons et encourager ceux qui seront appelés à occuper une fonction au Comité-Directeur.

Pour le Comité : *Le Président,* Commandant Jean Bargues.

LE LOT A PARIS

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, Maurice Vialatte, Président du Syndicat des Maîtres-Artisans-Cordonniers-Bottiers de la Seine, vient d'être élu conseiller à la Chambre des Métiers de la Seine.

Nous lui adressons nos sincères félicitations à l'occasion de son succès et son actif dévouement à la cause artisanale.

NOS COMPATRIOTES A PARIS

Dimanche 9 janvier, à 14 h., dans la salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, « Le Foyer du Quercy », Amicale des originaires de l'arrondissement de Gourdon, offrira aux enfants de ses sociétaires un magnifique arbre de Noël avec ample distribution de jouets, oranges et gâteaux.

La présence du Père Noël est assurée ; il y aura un brillant intermède artistique et on dansera de 16 h. à 19 h. avec l'orchestre J. Besserves.

Jeunes et anciens auront l'occasion de passer agréablement l'après-midi. Tous les Quercynois sont invités.

L'important groupement régionaliste que forme « Le Foyer du Quercy » s'est vu attribuer par l'Académie française le prix de la Fondation Couvert pour son œuvre de colonies de vacances « Les Petits Parisiens dans le Midi ».

Service de santé

M. le médecin-capitaine Bécuve, du 16e tirailleurs sénégalais, est désigné pour l'Indochine.

⁂

Notre jeune compatriote, M. Robert Marc, de Montfaucon, vient de subir, avec succès, l'examen de concours de sortie de l'Ecole d'application du service de santé de la marine et a obtenu le numéro 1.

Nous adressons à M. Robert Marc nos félicitations.

Intendance

M. Treil, intendant militaire de 3e classe à la 17e région, est inscrit au tableau d'avancement pour la 2e classe. Nos félicitations.

EDEN

MERCREDI — JEUDI
SAMEDI et DIMANCHE (*à 20 heures* 45)
DIMANCHE (*matinée à* 14 h. 45)
Jean MURAT et Josette DAY
avec Marguerite PIERRY
et Pierre STEPHEN
DANS
une charmante comédie
La Sonnette d'alarme
EN COMPLEMENT :
L'homme à l'héliotrope
comédie dramatique
AVEC
Gertrude MICHAEL

Election au Conseil Général

Dimanche, 2 janvier, a eu lieu l'élection, — scrutin de ballottage, — au Conseil général dans le canton de Vayrac, en remplacement du regretté M. Limes, décédé.

Voici les résultats, par communes, du scrutin. Au premier tour, 3 candidats étaient en présence : M. Triolet, maire de Vayrac, radical-socialiste; Rousseau, S.F.I.O. et Feix, communiste.

MM. Triolet avait obtenu 586 voix ; Rousseau 454 et Feix 171 voix.

Au second tour, M. Feix n'était pas candidat.

⁂

Bétaille : Inscrits : 344 ; votants : 243. MM. Triolet, 142 voix ; Rousseau, 97 voix.

Carennac : Inscrits : 198 ; votants : 163. MM. Triolet, 31 voix ; Rousseau, 132 voix.

Cavagnac : Inscrits : 148 ; votants : 113. MM. Triolet, 71 voix ; Rousseau, 39 voix.

Condat : Inscrits : 122 ; votants : 100. MM. Triolet, 33 voix ; Rousseau, 66 voix.

Quatre-Routes : Inscrits : 166; votants: 141. MM. Triolet, 66 voix ; Rousseau, 70 voix.

Saint-Michel-de-Bannières : Inscrits : 130 ; votants : 95. MM. Triolet, 47 voix ; Rousseau, 48 voix.

Strenquels : Inscrits : 140 ; votants : 119. MM. Triolet, 47 voix ; Rousseau, 71 voix.

Vayrac : Inscrits : 430 ; votants : 319. MM. Triolet, 217 voix ; Rousseau, 99 voix.

Total : Inscrits : 1.678 ; votants, 1.293; suffrages exprimés : 1.281. MM. Triolet, 655 voix, ELU ; Rousseau, 624 ; divers, 2.

ARTISANAT FAMILIAL DU LOT

L'Artisanat Familial du Lot ayant terminé ses tournées de propagande dans le département, avait convoqué ses correspondants cantonaux le dimanche 19 décembre 1937 dans une salle de la Chambre de Commerce de Cahors, en vue d'élire un bureau définitif et élaborer un programme d'action pour l'année 1938.

Vingt cantons étaient représentés ; de nombreux artisans cadurciens assistaient à la réunion.

Le Bureau est ainsi constitué :

Président : M. Verdier serrurier à Cahors; Vice- Présidents: Mlle Liauzu, robeuse à Cahors; MM. Cayrel, serrurier à Figeac; Maury, plâtrier à Gourdon; Beauvais, mécanicien à Gramat ; Secrétaire : M. Bourrières, boulanger à Cahors ; Secrétaire adjoint : M. Fort F., menuisier à Cahors ; Trésorier: M. Boué B., plombier à Cahors ; Trésoriers adjoints : MM. Hermet, cordier à Figeac; Bousquet, ébéniste à Salviac ; Commissaire aux comptes et délégué à la propagande : M. Terren, électricien à Luzech.

Il est décidé de constituer les différents corps de métiers en syndicats au sein de l'Artisanat Familial, le bâtiment, la section féminine et l'habillement, les métiers d'art, etc., etc.

Un appel sera fait au Président de syndicats déjà constitués afin qu'ils donnent une adhésion de principe à cotisation très réduite pour l'ensemble de leurs membres, qui leur donnera droit aux renseignements généraux, fiscaux, contentieux, etc., etc.

Le Congrès de la Fédération artisanale du Midi aura lieu à Cahors courant mars prochain. Un programme est élaboré pour donner une ampleur à cette manifestation à laquelle les parlementaires seront invités.

La séance est levée à 12 h. 30 ; un substantiel repas servi par le restaurant Dagès réunit les délégués qui se retirent ensuite charmés de cette première prise de contact et bien décidés à faire toujours mieux pour l'Artisanat Familial du Lot. — *Le Secrétaire.*

Dans la magistrature

Notre excellent compatriote, M. L. Faure, conseiller à la Cour d'appel de Lyon est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Tous nos vœux de bonne et longue retraite à M. Faure qui se retire dans le Lot, à St-Céré, son pays natal où il ne compte que des amis.

Dépôt de remonte

M. le capitaine-vétérinaire Bontemps, directeur de l'annexe de remonte du Ségala, près Gramat, est promu au grade de commandant-directeur du dépôt de la remonte de Tarbes.

Promotions

M. Blaise, lieutenant au 16e tirailleurs sénégalais, est promu au grade de capitaine et M. Guérin, médecin-lieutenant au 16e tirailleurs sénégalais, est promu médecin-capitaine.

Affectations

Les sergents-chefs Genauzeau, rapatrié d'Afrique Occidentale Française : Grilh, attendu des Antilles ; le caporal premier ouvrier tailleur Leclercq, attendu d'Afrique Occidentale Française, sont affectés au 16e tirailleurs sénégalais.

P.-O.-MIDI

M. Oustric, chef de bureau à la petite vitesse de la gare de Souillac est nommé, en la même qualité à la gare de Figeac.

Perception

M. Murat, percepteur de Bagnac (Lot), est élevé, sur place, au 2e échelon de la 2e classe, avec effet du 1er octobre 1937.

M. Pagès, percepteur de Montcuq, est promu, sur place, percepteur de 2e classe, 1er échelon, avec effet du 1er octobre 1937.

Exequatur

L'exequatur a été délivré à M. Hugh William Border, consul de Sa Majesté britannique à Bordeaux, avec juridiction sur le département du Lot.

P.T.T.

Mlle Lucie Roussie, employée des P.T.T. est nommée au bureau de Saint-Céré.

Récoltes en 1937

L' « Officiel » publie les résultats approximatifs des récoltes en 1937.

Voici les résultats suivants pour le Lot :

Maïs. — Surfaces cultivées : 12.000 hectares. Production totale : 96.000 quintaux.

Betteraves fourragères. — Surfaces cultivées : 5.000 hectares. Production : 1.750.000 quintaux.

Pommes de terre. — Surfaces cultivées : 13.000 hectares. Production : 455.000 quintaux.

Topinambours. — Surfaces cultivées : 3.500 hectares. Production : 175.000 quintaux.

Rutabagas et navets fourragers. — Superficies cultivées : 1.500 hectares. Production : 105.000 quintaux.

Fourrages annuels. — Superficies cultivées : 3.500 hectares. Production : 385.000 quintaux.

Prairies artificielles. — Surfaces cultivées : 20.000 hectares. Production : 500.000 quintaux.

Prairies temporaires. — Surperficies cultivées : 2.000 hectares. Production : 40.000 quintaux.

Prés naturels de fauche. — Superficies cultivées : 42.500 hectares. Production : 850.000 quintaux.

Féveroles. — Superficies cultivées : 650 hectares. Production : 9.750 quintaux.

Haricots secs. — Superficies cultivées : 900 hectares. Production : 10.000 quintaux.

Pois secs. — Superficies cultivées : 150 hectares. Production : 2.750 quintaux.

Cabine téléphonique fermée

L'Administration des Postes informe les usagers qu'en raison de la démission du gérant et de l'impossibilité momentanée de trouver un remplaçant la cabine téléphonique de Condat (canton de Vayrac) sera provisoirement fermée à partir du 1er janvier 1938.

Fécondité

M. Delfour, propriétaire à Durbans, a eu la surprise d'avoir dans son troupeau une brebis qui vient de mettre bas 4 agnelets bien constitués.

Incendie

Un incendie s'est déclaré dans la cuisine de la maison de M. Elie Bouscarel, forgeron à Mayrinhac-le-Francal (commune de Rocamadour). Les pertes évaluées à 13.000 fr. sont couvertes par une assurance.

L'auto dérape

M. Pépériot, curé doyen de Payrac, se rendait à Loupiac, en auto, lorsqu'au tournant dit « Les Druts », l'auto dérapa et alla se renverser contre le mur de la maison qui se trouve dans ce virage.

M. Bouriane et des témoins de l'accident accururent aussitôt et purent dégager de l'auto M. Pépériot qui souffrait de contusions, mais sans gravité.

Marché du travail

L' « Officiel » publie la situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 13 au 18 décembre 1937.

Nombre de placements locaux à demeure : 3 hommes, 1 femme.

Interlocaux : 3 hommes.

En extra : 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 14 hommes, 6 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : néant.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 13 hommes, 5 femmes. »

Mauvais client

Le soir de la foire de St-Céré, le nommé Lavergne, cultivateur à Sousceyrac, se rendit au restaurant Marty où il se fit servir un bon repas. Puis, pour manifester sa satisfaction, il offrit des consommations aux clients qui se trouvaient dans la salle et un bal même, fut organisé.

Mais au moment de régler, Lavergne quitta le restaurant sans payer. Mais Mme Marty le poursuivit et lui réclama le montant de la note. Lavergne, pour tout règlement, frappa à coups de poing Mme Marty. Plainte a été portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Contravention

Pour avoir laissé son auto en stationnement, rue des Augustins, contravention a été dressée à M. L..., par l'agent Gaza.

⁂

Dans la nuit de dimanche, le nommé F..., en état d'ivresse, causait du scandale dans un quartier de la ville. Arrêté par les agents, il fut conduit au violon où il passa la nuit. Lundi matin, il fut remis en liberté, mais gratifié d'un procès-verbal.

PALAIS des FETES

MARDI 4, MERCREDI 5, JEUDI 6
SAMEDI 8, DIMANCHE 9 JANVIER
(*en soirée à 21 heures*)
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)
Encore une grande victoire du Film français !
Après les magnifiques succès obtenus à Venise par : *Un carnet de bal, La Grande Illusion,* le Jury international des récompenses de l'Exposition internationale 1937 a décerné au film
Abus de confiance
AVEC
Danielle DARRIEUX et Charles VANEL
le grand prix avec la mention exceptionnelle : « *Félicitation du Jury* »
Cette grande production française sera projetée au *Palais des Fêtes* en *même temps qu'à Paris.*
LA SEMAINE PROCHAINE
Trois artilleurs au pensionnat

CAHORS

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi soir, sous la présidence de M. de Monzie. La séance a été ouverte à 21 h. 30.

Etaient présents : MM. de Monzie, docteur Calvet, Gayet, Salanié, Fraysse, Nicolaï, Heilles, Rollès, docteur Mendailles, Marmiesse, Sindou, Duthil, Theil, Vidaillac, Lafage.

Des remerciements sont adressés aux diverses personnes qui ont adressé des dons au Bureau de Bienfaisance, entre autres l'Aéro-Club Cadurcien qui a envoyé une somme de 250 francs.

Avis favorable est donné à une demande de sursis d'incorporation formulée par M. Aladel.

Le renouvellement des baux verbaux pour 1938 est voté.

Renvoyée à la Commission des finances la demande de subvention formulée par la Pédale Cadurcienne, ainsi qu'une demande d'augmentation d'indemnité pour la surveillance du Musée adressée par Mme Bach.

Renvoyée à la Commission des finances une demande d'indemnité d'habillement en faveur des employés d'octroi.

Une indemnité de 500 francs est accordée à M. Contival, garçon de bureau à la mairie, pour travaux de dactylographie.

Renvoyée à la Commission une proposition tendant à la création d'une Auberge de la jeunesse.

Une bourse de 400 francs est accordée à M. Augé, élève de l'E.P.S.

Un secours de 200 francs est accordé à Mme Vaissières, veuve d'un ancien employé de la ville.

Une subvention de 200 francs est accordée au Stade Cadurcien et une subvention de 500 francs à l'Aviron Cadurcien. Chaque club bouliste cadurcien recevra une subvention de 200 francs.

Renvoyée à une date ultérieure, la discussion du projet concernant le retour au droit commun en matière de loyers.

M. Sindou donne lecture du rapport relatif au budget de la ville. Il fait ressortir que ce budget est plus élevé que celui des années précédentes, en raison des charges imposées par les nouvelles lois sociales ; loi de 40 heures, augmentation du personnel, augmentation des traitements des employés, dépenses diverses. Pour boucler ce budget, deux solutions se présentaient : recourir aux centimes additionnels ou à l'emprunt.

Le Conseil se prononce pour l'emprunt. Il s'élèvera à la somme de 800.000 francs : 353.650 pour le service de la voirie ; 400.000 francs pour l'extension des canalisations d'eau et 45.000 francs pour l'achat d'un châssis automobile pour le service d'incendie.

Le budget se chiffre ainsi : Recettes, 3.409.764 fr. 94 ; dépenses, 3 millions 409.764 fr. 18 ; excédent de recettes : 0 fr. 76.

Le budget est adopté.

L'augmentation des salaires des journaliers employés municipaux titulaires est fixé à 10 0/0.

Renvoyée à la Commission des travaux publics une demande de modification d'un article du cahier des charges.

Le taux de l'augmentation des journaliers municipaux est fixé à 0,40 par heure.

Pour équilibrer le budget, le Conseil décide la vente des jardins Canrobert, du terrain du quai Cavaignac et de la maison de la rue Wilson.

Une taxe de 6 0/0, suivant le quartier, sera établie sur l'impôt mobilier, pour l'enlèvement des ordures ménagères.

Le Conseil adopte un vœu déposé par M. de Monzie demandant à M. le Directeur des P.T.T., de faire hâter l'aménagement de l'hôtel des Postes de Cahors.

M. Gayet donne communication d'un rapport relatif au déversement des égoûts de la ville dans le Lot. D'importants travaux sont nécessaires et il faudra voter une somme importante. M. Gayet demande au Conseil, d'accepter le principe du projet. Adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h. 45.

Le froid

L'hiver se fait sentir ; aux pluies, aux brumes, a succédé une température froide.

Mais depuis plusieurs jours, le froid est vraiment rigoureux. Dans la nuit de dimanche, le thermomètre est descendu à 9 au-dessous de zéro et dans la nuit de mardi, à 13.

L'eau des caniveaux dans de nombreuses rues de la ville est complètement glacée et la circulation n'est pas très agréable, surtout le soir venu.

Mais les journées sont superbement ensoleillées. Temps splendide pour l'agriculture, disent les paysans, car, il débarrasse les emblavures de la vermine qui les dévorait.

Clients... indésirables

Un... client pénétra dans la charcuterie de Mme Pezet, rue docteur-Bergougnoux, et profitant de l'absence de Mme Pezet, s'empara d'un sac à main contenant 7.000 francs, en billets de banque.

⁂

Dans la journée du 31 décembre, le même... client, probablement, entra dans le bureau de tabac, rue Joffre. Mme Tastayre, buraliste, étant absente, à ce moment-là, le... client se servit lui-même. Il emporta une boîte dans laquelle se trouvaient divers papiers et 8.000 francs en billets de banque.

Mme Tastayre a déposé une plainte au Commissariat de police et une enquête est ouverte.

Tué par la chute d'un arbre

M. Ambroise Lespinasse propriétaire à la Borie-Basse (commune de Saint-Michel-de-Bannières), 36 ans, était occupé à abattre un ormeau, lorsque la cime de l'arbre se détacha et tomba sur le malheureux qui fut assommé.

Transporté à son domicile, il reçut les soins nécessités par son état, mais tous les soins furent vains. M. Lespinasse succomba quelques heures après.

Arrêté d'expulsion

Un arrêté d'expulsion a été notifié par la gendarmerie de Castelnau-Montratier, au nommé Michel Dominici, 34 ans, d'origine italienne, condamné tout récemment, à 3 mois de prison par le tribunal correctionnel de Montauban, pour attentat aux mœurs.

LA LUTTE CONTRE LE CANCER

On nous communique :

Le comité local de prophylaxie contre le cancer, dont le centre régional est à Toulouse, hospice de la Grave, s'est réuni sous la présidence de M. le Secrétaire général de la Préfecture du Lot, représentant M. le Préfet, son président d'honneur avec Mme Maratuech, Intendante de la Légion d'honneur.

Ont adressé leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance, Mme Barreau, M. le chanoine Dablanc, M. le chef de Cabinet du préfet, M. le pasteur Quetin, M. le docteur Fuminier, M. Verlach, etc. Absentes pour cause de départ, Mmes Cockenpot et Grillet.

En prenant la présidence M. le Secrétaire général veut bien assurer le comité de tout l'appui des pouvoirs publics pour cette œuvre de solidarité sociale aussi urgente et difficile que désintéressée.

Le délégué général du centre pour la 55e circonscription de Cahors et président du comité remercie M. le Préfet du Lot en la personne de M. Augé pour cette précieuse et réconfortante assurance et fait un rapide exposé de l'activité du comité et du but de l'œuvre.

Grâce à l'appel éloquent de M. le Proviseur Vignon en une conférence dont la présidence par M. le Préfet, M. Jacquier avait souligné la portée sociale et le caractère officiel, la propagande contre le cancer a pu s'organiser définitivement à Cahors. Les premiers adhérents se sont inscrits en nombre et un mouvement profond d'intérêt a été créé qui assure de plus en plus aux déhérités du Lot que ce fléau menace des avis éclairés et des soins rapides.

M. Contou rappelle à ce propos le triple but de l'œuvre : dépistage précoce des tumeurs malignes dans les milieux urbains et ruraux, hospitalisation rapide au centre régional de Toulouse des cancéreux indigents, des petits payants, ainsi que des malades pauvres traités gratuitement; aide matérielle et morale aux incurables avant leur transfert dans un hospice.

M. Contou remercie tout particulièrement les membres présents de leur féconde propagande et exprime à nouveau au conseil général du Lot, aux institutions et municipalités de Cahors et de l'arrondissement la reconnaissance du comité et du centre pour le mantien ou l'octroi de leur contribution annuelle. Il fait un dernier appel à l'activtié de tous pour qu'en ces prochains jours de fête et de solidarité de nouvelles adhésions soient acquises et que soient épuisé les tracts sur la prophylaxie du cancer déposés aux librairies et papeteries de la ville.

Pour la prochaine campagne 1938, M. le Secrétaire général insiste sur l'organisation d'une tournée de conférences dans l'arrondissement pour laquelle il promet à nouveau l'appui des pouvoirs publics.

Après avoir entendu et approuvé le rapport financier, le comité remercie M. le Préfet du Lot d'avoir bien voulu accepter la présidenee d'honneur en remplacement de M. Jacquier ; M. l'Inspecteur d'Académie Bégué, la vice-présidente, en remplacement de Mme Cockenpot et Mlle Delpouget, institutrice en retraite la délicate charge de trésorière, en remplacement de Mme la directrice Grillet.

Légion d'Honneur

Parmi les nouveaux promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur, au titre militaire, nous relevons le nom de notre compatriote, M. Miran, adjudant de réserve au bureau de recrutement de Cahors.

Nous adressons à M. Miran, qui est de Luzech, nos vives félicitations.

Compatriote

Notre excellent compatriote, M. Combes, ancien capitaine de gendarmerie à Figeac, actuellement capitaine adjudant-major à la Garde républicaine de Paris, est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de chef d'escadron.

Avec les nombreux amis qu'il compte à Cahors et dans le Lot, nous adressons à M. Combes, gendre de M. Alayrac de Cahors, nos bien sincères félicitations.

Accident mortel de moto

Lundi soir, vers 17 heures, M. Louis Vidal, propriétaire à Labastide-Marnhac, venant de la foire de Cahors, rentrait chez lui, en moto, lorsque, en cours de route, il s'aperçut qu'il avait oublié ses gants, chez son cousin, M. Ludo Rollès.

Il revint à Cahors, mais, route de Toulouse, arrivé près du pont du chemin de fer, de Capdenac, en face l'immeuble de M. Ordy, la moto heurta un camion, en stationnement, appartenant à M. Sénac, marchand de bois.

M. Vidal ayant buté de la tête l'avant-train du camion, tomba sur la route tué sur le coup.

MM. Caussié, commissaire de police et Sastres, secrétaire, ont procédé aux constatations ainsi que M. Boyer huissier.

M. Vidal, père, prévenu, arriva aussitôt à Cahors. On juge de son désespoir, en présence de cet affreux malheur. Il est veuf depuis trois ans et a déjà perdu un autre fils.

Nous adressons au malheureux père, à Mme et M. Ludo Rollès, cousin du défunt, à la famille nos bien vives condoléances.

Vol d'un vélo

M. Colleti, entrepreneur de travaux publics, avait déposé sa bicyclette, dans le couloir de son appartement, rue Hébrard.

Peu après, M. Colleti constata qu'elle avait disparu. Plainte a été portée à la police.

Cambriolage

Dans la nuit du 30 décembre, des cambrioleurs, après avoir brisé un carreau de la porte du fournil et un carreau de la porte vitrée du magasin, ont pénétré dans la boulangerie de M. Conduché, à Arcambal.

Ils ont emporté le tiroir-caisse qui contenait une somme de 1.000 francs environ. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Un de moins !

M. Fontès, greffier de la justice de paix de Payrac, a abattu un sanglier pesant 50 kilos dans les bois situés à Reilhaguet. Félicitations.

LA CONFÉRENCE DE JULIEN BENDA

Nous rappelons que Julien Benda, l'auteur de *la Trahison des clercs* donnera le samedi 8 janvier à 20 h. 30, une conférence au Théâtre municipal de Cahors.

C'est de lui que le critique regretté, Albert Tribaudet écrivait ce qui suit pour fixer la place qu'il occupe dans la génération de 1914 :

« En littérature comme en agriculture, « la France peut vivre à l'état d'économie quasi-fermée, réparer partielle- « ment avec ses stocks la déficience « d'une récolte. Dès les années de guer- « re, il semble que la nature l'ait orien- « tée vers une réparation de ce genre. « Un des phénomènes les plus remar- « quables de la guerre fut la brusque ar- « rivée en lumière et en action d'une « équipe de quadragénaires stockés « dans ce qu'on appelait alors les cha- « pelles et qui parurent en première li- « gne, partagèrent l'heure et le destin « de l'active littéraire. Gide, Proust, « Claudel et Valéry fournirent des maî- « tres dont l'influence allait durer quin- « ze ans. Joignons-y Péguy, Barrès, « Maurras et Georges Sorel, Benda qui « avait passé la cinquantaine quand il « définit sa position originale du problè- « me des clercs. »

Fédération des Planteurs de Tabac

La Fédération des Syndicats des Planteurs de tabac du Lot et de l'Aveyron s'est réunie, dimanche matin, à 10 heures, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. Couderc, assisté de MM. Cossé, Jouffreau, Miquel, Delmas. MM. René Besse, député et Gay, directeur des services agricoles du Lot, assistaient à la réunion.

M. Cossé, trésorier, donne communication du compte rendu financier suivant : Recettes, 16.200 fr. ; dépenses, 6.555 fr. ; reste en caisse : 9.644 fr. 50. Adopté.

M. Couderc adresse ses vœux de nouvel an aux délégués présents et dans un rapport très documenté, il relate la manifestation nationale des planteurs du 5 décembre et les réunions de la commission des études et de la Commission paritaire des prix des tabacs indigènes.

L'assemblée procède à l'élection du bureau : Président, M. Couderc ; Vice-présidents : MM. Jouffreau, Ayral, Touza, Loulmet ; Secrétaire : M. Miquel ; Trésorier, M. Cossé.

A mains levées, le bureau est maintenu en entier dans les pouvoirs.

M. Miquel, secrétaire, donne lecture du rapport sur la situation de la caisse d'assurances.

Le Conseil a décidé d'attribuer environ 30 0/0 aux planteurs sinistrés. Voici l'état de la comptabilité :

Recettes, 745.412 francs ; dépenses, 275.852 francs ; excédent, 469.560 fr.

Il donne ensuite lecture et explication de la définition administrative des cotes de classement des récoltes livrées.

Il donne ensuite les taux des diverses primes, qui sont : prime d'écimage, 45 francs ; prime de cueillette, 70 francs ; prime de correction, 80 francs ; prime de cru, 1,95 fr., 2,65 fr. ; prime de robage, 100 francs.

M. Malique demande qu'à l'avenir, le planteur sinistré soit indemnisé sur sa perte réelle.

Au sujet de la question des primes et des cotes, M. Miquel fait observer que les représentants des planteurs à la table d'expertise peuvent faire bénéficier les planteurs de 10 fr. sur l'évaluation du contrôleur.

MM. René Besse et Gay, prenant ensuite la parole, prononcèrent des allocutions qui furent très applaudies.

AVENIR CADURCIEN

Voici la composition du conseil d'administration de notre musique municipale pour l'année 1938 :

Membres d'honneur : Président d'honneur, M. le Maire de Cahors; Président honoraire, M. Daymard ; Vice-Président honoraire, M. Gayet Urbain ; Membres d'honneur, MM. Sarraut et Bessières.

Membres actifs : Président, M. Orliac ; Vice-Président, M. Gayet Henri ; Secrétaire, M. Astruc Jules ; Trésorier, M. Vialolles; Directeur : M. Bourjade ; Sous-Directeur : M. Mercier ; Chef-Musicien : M. Vincent ; Archiviste : M. Canac ; Sous-Archiviste : M. Larrive.

Membres de la Commission: MM. Nicolaï, Carles, Garrigou, Lafargue, Lalanne, Bédué, Itard, Nègre, Arbus, Imbert, Matthaly, Moulhayrat, aîné, Astruc Jean, Escudié, Laur.

Gendarmerie

M. Coutenseau, gendarme à Sainte-Livrade, est nommé à St-Germain-du-Bel-Air (Lot).

Fou furieux

Un malade, en traitement à l'hôpital de Cahors, a été pris dans la nuit de vendredi à samedi, d'un accès de folie. Armé d'un couteau, il s'élança sur un de ses voisins de lit et le blessa à la cuisse. Il blessa, également, à la main la religieuse de service qui essayait de le calmer.

M. Fernand Galtié, infirmier, se précipita sur lui et réussit à le désarmer, mais il fut également blessé à l'avant-bras.

Toutefois, le fou fut maîtrisé : il a été dirigé sur l'asile de Leyme.

Feux de cheminée !

En 2 jours, 4 feux de cheminée ont éclaté à Cahors : l'un rue St-Pierre ; le second, rue de la Merci ; le 3e, boulevard Gambetta et le 4e, rue Nationale. C'est la saison !... La police enquête.

La moto dérape

MM. Vincent et Avezou, propriétaires à Peyrilles, étaient en moto, lorsque, tout à coup, la machine dérapa. Tous deux tombèrent sur la route. M. Avezou fut légèrement contusionné, mais M. Vincent dut être transporté à l'hôpital de Cahors où il reçut les soins nécessités par son état, qui, on l'espère ne sera pas grave.

LA PHOSPHIODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de foie de Morue
PRIX DU FLACON :
15 francs
Un seul modèle de Flacon
GRANDEUR UNIQUE
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Les Sports

STADE CADURCIEN

Association. — U.S. d'Autoire et Stade Cadurcien font match nul, 2 à 2. La venue des champions du Lot avait suscité un vif intérêt dans la cité cadurcienne et le public n'avait pas boudé à l'annonce du grand match.

Dès 13 h. 30 l'Union Sportive de Caillac, nouvellement promue dans le Championnat, donna une belle réplique aux juniors stadistes. Ceux-ci n'eurent souvent pas l'avantage ; le « onze » de Caillac jouant un football efficace à l'extrême. Les visiteurs eurent même l'avantage à la marque et ne perdirent le gain du match qu'en dernière heure, grâce à une belle réalisation des jeunes stadistes. Score final : 3 buts à 2.

Les champions du Lot pénètrent sur le terrain à 14 h. 30. Tandis qu'à Autoire l'équipe est au grand complet, par conséquent sans changement, le Stade a adopté une nouvelle formation...

La partie fut menée à vive allure ; les phases de jeu furent des plus spectaculaires ; quelques heurts et arrêts provoqués par la tension des joueurs de chaque camp, démontrèrent suffisamment l'ambition de chaque équipe à assurer sa suprématie. Le Stade n'avait sans doute rien à gagner dans le résultat, mais aujourd'hui grâce au moral du « onze » tout entier, les Champions du Lot durent subir l'ascendant des locaux.

La ligne d'avants d'Autoire n'eut pas l'efficacité habituelle et la défense fut souvent à l'ouvrage ; les corners concédés en seconde mi-temps démontrent assez les difficultés rencontrées aujourd'hui par les Champions du Lot.

Pour ce qui est du jeu proprement dit, il tint ce qu'il promettait, les plus belles phases se déroulèrent dans les meilleures conditions. Le Stade dans l'art de confectionner eut souvent le dernier mot ; les buts marqués furent classiques, réalisés après de belles combinaisons, pénaltys mis à part.

Les demis de chaque camp se surpassèrent en besogne et il convient de signaler la grande forme de ceux du Stade. Belle journée pour le football régional.

Echos du Bal du Rugby

Vendredi 31 décembre 1937, le rugby donnait, dans la salle du Palais des Fêtes, son bal annuel. Dès 21 heures, dans la salle admirablement décorée aux couleurs du Stade, règne une grande animation : danseuses et danseurs s'en donnent à cœur joie. Cette fête fut des plus réussies grâce à la confiance du public cadurcien à l'égard du Comité organisateur. Merci à tous, et particulièrement aux organisateurs pour la belle soirée qu'ils nous ont faite passer. Manuel, Loubet, Richard, Laucou, Couaillac, Malric, Gaffié se sont dépensés sans compter pour le succès du bal.

Une mention spéciale au Modern Jazz Cadurcien, admirablement conduit par le maestro Rougié ; ils furent, eux aussi, les artisans du succès de cette fête et les couples ne ménagèrent pas leurs bravos.

Ce fut seulement au petit matin que la retraite sonna. On se sépara après cette belle fête, en se donnant rendez-vous... à quand ? En confidence, à bientôt !

Nous demandons aux organisateurs de faire un nouvel effort et de nous donner le plus tôt possible une autre soirée qui obtiendra un succès identique, sinon supérieur. Merci d'avance et à bientôt. — *Un fidèle du ballon et de la danse.*

⁂

Au cours d'un réveillon organisé à l'Hostellerie de Douelle, M. le commandant Guillot, chef des services de l'Education physique, a remis la médaille de l'Education physique à M. Richard, président de la section du rugby du Lot.

Au cours de la soirée, une distribution de cadeaux offerts par les amis du rugby a eu lieu, par voie de tirage au sort.

Le numéro 534, a gagné le poste de T.S.F. offert par la maison Mandon, 399, 113, 124, 541, 556, 397, 574, 513, 130, 407, 44, 291, 223, 301, 142, 328, 283, 552, 221, 202, 599, 104, 284, 123, 270, 115, 224, 576.

A DAGLAN.

Football-Association. — Dimanche 26 décembre, l'Avenir Cazalais se déplaçait en un match amical contre l'Association Sportive Daglanaise. Cazals jouant à 10 se ressentant des efforts de la veille contre Marminiac Olympique fit une assez belle partie et ne fut battu par Daglan que par 1 but à zéro. Arbitrage très impartial.

Dimanche 9 janvier aura lieu à Cazals le banquet annuel de la Société l'Avenir Cazalais. Et le soir à la Mairie le bal. — *Un de la touche.*

A ESPEDAILLAC

Foot-Ball Association. — Dimanche dernier, l'Association Sportive Espedaillacoise recevait sur son terrain, l'équipe de Boussac.

Match tout ami al qui se terminera sur le score de 6 buts à 1 en faveur des locaux.

⁂

LA PÉDALE CADURCIENNE

C'est avec un plein succès qu'a eu lieu le 19 décembre le banquet suivi du bal de la Pédale Cadurcienne. Lorsque les portes d'entrée de la salle de bal souvrirent c'est une véritable cohue qui se pressait au contrôle Artistement décorée et illuminée avec différents jeux de lumière par les soins de M. Espère, le Robinson offrait un agréable coup d'œil et les danseurs et danseuses s'en donnèrent à cœur joie et la gaieté et l'entrain ne se démentirent pas un seul instant. Au cours du bal la tombola fut tirée et obtint un vif succès

Le banquet amical qui réunissait les coureurs, les dirigeants et amis de la Pédale, fut apprécié de tous par la bonne chère et les vins fameux servis par le maître Espère. Au dessert, le champagne fut offert gracieusement par le président M. Teil qui prit la parole et remercia tous ceux qui avaient contribué au succès de cette belle fête Il se félicita de l'union de cette grande famille qu'est la Pédale et des succès remportés par ses champions au cours d'une saison brillante. Un grand merci à tous ceux qui sont venus à cette soirée. A une autre fois, on fera mieux si c'est possible !

Arrondissement de Cahors

Crayssac

Reconnaissance de chemin. — Le dossier de reconnaissance du chemin du Mas de Pégourdy à l'Eglise de St-Martin sera déposé à la mairie, du 28 décembre au 6 janvier 1938.

Les intéressés pourront en prendre connaissance et après ce délai, pendant 3 jours, adresser leurs réclamations à M. Bach Jean, conseiller municipal à Catus, commissaire enquêteur.

Concots

Décès. — Encore un décès pour finir l'année, mais pas soudain comme le précédent. Depuis déjà longtemps on voyait la Mort capricieuse accomplir son œuvre aussi lente que fatale. La victime, Mme veuve Planard Joséphine, relativement jeune, mère de quatre enfants dont deux l'ont précédée dans la tombe avec son mari, exténuée par un dur travail et le chagrin, après plusieurs mois de souffrances physiques et morales, s'est éteinte doucement, dans le calme, comme une lampe qui manque de carburant.

C'est une brave et digne femme qui disparaît jouissant d'une estime générale et profonde. La population de Concots, surtout dans l'élément féminin, a tenu à en témoigner et à marquer sa sympathie en assistant aux obsèques qui eurent lieu mercredi.

Nous adressons nos sentiments sincères et émus de condoléances aux deux enfants qui restent de la famille et aux autres parents moins directs.

Saux

Recrutement. — Trois jeunes conscrits se sont fait inscrire à la mairie Ce sont : MM Joseph Durand ; Léon Soulié et Georges Cazes Il y a longtemps que la commune n'a pas été en possession de trois futurs soldats.

L'école. — Une belle réparation vient être faite aux cours de notre école, car les étaient dans un état lamentable et n'offraient aucune sécurité pour les enfants.

La commune ne disposant d'aucune ressource, M. le Maire a fait appel au bon vouloir de la population. Membres du Conseil pères de famille se sont rendus à cet appel et les travaux à effectuer ont été faits sans qu'il en coûte un centime à M. le Maire qui a trouvé le moyen de donner plus de bien-être à nos enfants. Maintenant ils s'amuseront en sûreté

Démographie — Ce n'est pas fameux pour notre commune. On compte une naissance ; deux mariages et six décès pour l'année 1937.

Duravel

Carnet noir. — Dimanche 26 décembre, un long cortège, accompagnait à sa dernière demeure, Mme Firmin Valadié, née Pons, âgée de 82 ans, décédée des suites d'une longue maladie. L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.

A. M. Firmin Valadié, receveur-buraliste, son époux ; à M. et Mme Charles Valadié et leur fille Lucienne, fils, belle-fille et petite-fille de la défunte ; à Mme Cazabonne et ses fils et fille, sœur et neveux de la défunte, nous adressons nos plus vives condoléances.

Blessures. — Le jeune Guy Zielinski, fils des métayers du domaine de la Gineste, s'est blessé au genou gauche dans les circonstances suivantes: occupé à fendre du bois avec une hache, celle-ci a glissé et lui a fait une profonde coupure.

Le docteur appelé a dû faire 3 points de suture et prescrire quelques semaines de repos.

Vœux de prompte guérison.

— M. Gosio, père, s'est également fait une blessure accidentelle à la jambe avec un couteau, mais moins grave que la précédente et quelques jours d'immobilité suffiront à la cicatriser.

Vœux de prompte guérison.

Carnet blanc. — Nous apprenons le prochain mariage de Léoncie-Jeanne-Marie Bataille, de Majac, avec Charles-Auguste Bessières, de Luzech.

Vœux de bonheur aux futurs époux.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Nécrologie. — Jeudi dernier ont eu lieu en présence d'une énorme affluence les obsèques du jeune Claude Pourcel, décédé des suites d'une courte maladie à l'âge de 9 ans. Nous prions M. et Mme Pourcel d'agréer l'expresssion de nos bien sincères condoléances.

La température. — La température est, en ce moment, très rigoureuse. La nuit dernière, le thermomètre est decendu à — 10° et à — 11°. En amont de la ville, la rivière est prise de part en part, ainsi que sur divers autres points.

Le Quercy « Pays du bien manger ». — Le Lot fut, en bonne place et à l'honneur à l'inauguration, en gare d'Orsay, de l'exposition du « Pays du bien manger ».

M. de Monzie, président de la Fédération des Syndicats d'Initiative du Quercy-Limousin-Corrèze-Périgord, présidait à cette manifestation des groupements régionalistes du centre de la France.

Dans son allocution fort spirituelle, M. de Monzie ne manqua pas de mettre en relief les charmes de Figeac et de notre région quercynoise si réputées, notamment au point de vue gastronomique.

Dans la garde républicaine. — M. Combes, ancien capitaine de gendarmerie à Figeac, actuellement capitaine adjudant-major de la garde républicaine à Paris, vient d'être inscrit au tableau d'avancement pour le grade de chef de bataillon.

Nos vives félicitations au capitaine Combes et à sa famille.

Enseignement primaire. — L'arrêté préfectoral du 21 décembre nous apporte la nouvelle que tous les postes d'instituteurs de l'école communale de Figeac sont pourvus. En effet, M. Delpech est nommé instituteur adjoint, ainsi que M. Monnié, de Vers, et M. et Mme Lavinal, de Rueyres.

La nouvelle que M. Delpech est titularisé dans ses fonctions fera plaisir à tous les parents d'élèves, ce maître ayant donné la preuve de tout son dévouement à la cause de l'enseignement laïque.

Nous ne connaissons pas encore M. Molinié ni Mme et M. Lavinal, mais ils nous arrivent précédés des meilleurs renseignements et, à ce titre, nous leur adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

M. le Préfet du Lot à Figeac. — M. Cabouat était lundi dernier de passage à Figeac. Accompagné de M. Iversenc, sous-préfet, et des membres de la municipalité, il a visité notre ville, le collège de jeunes filles et l'hôpital-hospice. Nous croyons pouvoir assurer qu'il a été très satisfait de ces visites.

Des questions importantes ont été examinées, en particulier celle du canal.

Laval-de-Cère

Etat-civil. — Naissance : Une fillette, prénommée Yvette, est née chez les époux Ribeyrol, de Laval-de-Cère.

Nos compliments aux parents et nos vœux au bébé.

Mariage. — On annonce le prochain mariage de Mlle Simone Mas, modiste à Sousceyrac, avec M. Alfred-Armand Rodriguez, carrier, domicilié à Laval-de-Cère.

Nos vœux à ces futurs époux.

Thémines

Bureau de Bienfaisance. — Le Bureau de Bienfaisance a tenu sa réunion de fin d'année dimanche 26. A l'ordre du jour, une demande d'assistance aux vieillards, accordée — renouvellement des dossiers existant, pour l'assistance médicale.

Changement de propriétaire. — La maison Lamouroux, place de la Halle, a changé de propriétaire. Elle a été achetée par M. Bladou, gendre Cépède, employée au P.-O.-Midi, à Capdenac (Aveyron).

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Conseil municipal. — Adduction d'eau. — D'après le rapport de M. Mengaud, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse, c'est la source de Font-Lavandière qui paraît la plus avantageuse pour l'alimentation en eau potable de la ville. Cette question sera étudiée par la Commission des travaux publics.

L'adduction d'eau à Campagnac est complètement réalisée. Il suffit aux usagers de payer l'électricité nécessaire à l'élévation de l'eau.

Liste électorale. — M. Fauchié est délégué pour la Commission chargée de dresser le tableau de révision de la liste électorale. MM. Griffoul et Duluc, pour la Commission chargée d'examiner les demandes en inscription et en radiation.

Cession d'immeuble. — Le Conseil accepte de céder gratuitement à l'Office départemental d'hygiène l'immeuble où est installé le dispensaire de Gourdon sous réserve qu'il redeviendra la propriété de la commune s'il cesse d'être affecté à un dispensaire.

Sirène. — Le ministre de l'intérieur offre de doter Gourdon, au titre de la défense passive contre les attaques aériennes d'une électro-sirène placée à l'église St-Pierre et commandée de la poste.

Autobus Belvès-Gourdon. — Le Conseil municipal demande que l'arrêt à Gourdon soit au moins de quarante-cinq minutes et émet le vœu que la route de Gourdon aux Vitarelles reçoive des rechargements plus fréquents.

Cantine scolaire. — Sur la proposition de M. Griffoul, il est décidé que la cantine scolaire qui assurait seulement la soupe et le réchauffement des aliments, sera organisée pour fournir, à la demande des parents, un plat supplémentaire.

Eclairage. — Le mauvais fonctionnement de l'éclairage électrique fera l'objet d'une demande au service de contrôle.

Nécrologie. — Lundi dernier ont eu lieu, à St-Romain, les obsèques de M. Delcamp Paul, décédé en son domicile de Campagnac. Il était âgé de 61 ans et titulaire de la Croix de guerre.

A sa veuve, à son fils, le sous-lieutenant aviateur René Delcamp, à toute la famille nous adressons nos bien sincères condoléances.

Dégagnac

La nouvelle voie d'accès à la gare. — Ce projet qui tend à rendre moins périlleux pour les véhicules l'accès à la cour de la gare, fut étudié en 1932.

Le Conseil municipal de l'époque ayant trouvé excessives les réserves faites par la Compagnie du P.-O., se désintéressa de cette construction.

La nouvelle municipalité, la suppression de notre halte étant prévue dans l'organisation du rail et de la route. s'en désintéressa aussi.

Aujourd'hui que cette suppression n'est plus envisagée, la Compagnie P.-O.-Midi soumet à nouveau ce projet au nouveau Conseil municipal.

Dans sa dernière réunion et sur la proposition de M. le maire, le Conseil a donné son adhésion à cette construction sous la réserve que, cette nouvelle voie d'accès étant aussi intéressante pour d'autres communes et particulièrement pour la S.T.A.P.O. filiale de la Compagnie P.-O.-M., la totalité de la dépense ne sera pas supportée par la commune de Dégagnac.

RENSEIGNEMENTS

POUR LA SÉCURITÉ DE LA ROUTE

A la date du 1er janvier 1938 est venu à expiration le délai imparti par la loi du 30 octobre modifiée par le décret du 30 octobre 1935 pour l'enlèvement des panneaux de toute nature installés par des particuliers sur toutes routes du domaine public, ainsi que des panneaux indicateurs, signaux panneaux-réclame sur propriétés privées qui ne satisfont pas aux prescriptions réglementaires.

Aucune prorogation ne pourra être accordée.

Les ouvrages tombant sous le coup de cette interdiction sont :

1° Les panneaux-réclame posés sur la voie publique ou sur les poteaux et pylônes des services publics, implantés sur la voie publique ;

2° Les panneaux-réclame ou autres placés sur les immeubles ou terrains bordant la voie publique et qui par leur forme, leurs couleurs, ou leurs dimensions, peuvent être confondus avec les signaux administratifs ;

3° Les panneaux établis à proximité des croisements ou bifurcations, des courbes et des passages à niveau en deça d'une zone de 30 mètres réservée de chaque côté de la route.

Les personnes qui possèdent de semblables panneaux sont donc tenues de les faire disparaître. Faute par eux de se conformer à cette prescription, l'enlèvement des panneaux sera immédiatement poursuivi devant les Tribunaux sans préjudice de l'application aux délinquants des sanctions édictées par l'article 2 du décret-loi du 30 octobre 1935.

Société des Etudes du Lot

Séance du 20 décembre 1937

Présidence de M. Iragne.

Présents : MM. Astruc, Bergon, Commandant Bru, Jean Brunet, Justin Brunet, J. Calmon, Dablanc, Duverger, Docteur Fourgous, Lagarde, Commandant Lartigue, Laubat, Lucie, Lury, Prat, Rigaudières, Rougé, Chanoine Sol, Strabol, Teyssonières, Vialard.

Excusés : MM. Bousquet, Crochard, Gauthier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Election : comme membre correspondant de Mme Monteil.

Présentations : comme membres correspondants :

de M. Maurice Dablanc, rédacteur principal au service de l'Exploitation industrielle des tabacs, Manufactures de l'Etat, 104, faubourg Poissonnière, Paris, 10e par MM. Iragne et J. Calmon ;

de M. Pécourt, receveur de l'enregistrement à Vinça (Pyrénées-Orientales), par MM. Dardennes, curé de Dégagnac et Iragne.

Dons : de M. Crabol : 2 volumes de M. Emile Franceschini, « Pages d'histoire ». Ces volumes renferment deux articles intéressant le Quercy, l'un concernant Joachim Murat, l'autre Bessières ;

— de M. Daymard : le rapport de M. Auteserre « sur le rétablissement le la navigabilité du Lot », présenté à la Chambre de Commerce du Lot, en octobre 1901 ;

— de l'auteur, M. Robert Parra, Docteur en droit : « Le rôle fiscal du banquier. » ;

— de M. X... : « Le Chant du Laboureur ». Paroles de M. le Chevalier de Regourd de Vaxis, Musique et accompagnement de piano par Dieudonné Gaubert, de la Chapelle du Roi. Chanté par M. Vincent, Commandant en second de la Garde d'honneur en présence de Son Altesse Royale, Mme la Duchesse de Berry, lors de son passage à Cahors, le 25 septembre 1828.

La Société adresse ses remerciements aux donateurs. Elle adresse également ses vives félicitations à M. Cangardel, élu Président de l'Académie de Marine et ses sincères condoléances à la famille de notre regretté confrère, M. Ferraille.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale dans la « Revue des Cours et Conférences », du 15 décembre 1937, le début d'une étude de M. Jean Plattard sur « Marot, sa carrière poétique, son œuvre ».

Il signale également la parution d'une nouvelle revue bi-mensuelle « Le Jeune Quercy » qui fait suite à « Uxelludun » et dont le but est de relever la communauté populaire quercynoise dans le cadre de la France.

M. le Chanoine Sol fait une communication sur l'antiquité du pèlerinage de Rocamadour.

M. Lucie signale dans le « Courrier du Centre », du 26 novembre un article de M. L. Corn, de Figeac : « Le Pont du diable à Cahors », à la fin duquel l'auteur fait une citation élogieuse de l'œuvre de notre confrère, M. le Chanoine Sol, « Le Vieux Quercy » ;

— dans la « Dépêche » du 23 novembre, un article de M. J.-H. Rosny, aîné : « La ténébreuse Caroline Bonaparte ».

Assemblée générale

La Société des Etudes, réunie en Assemblée générale, procède au renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration.

Sont réélus : MM. J. Calmon, Iragne, chanoine Sol.

Le Bureau est ainsi constitué pour l'année 1938 :

Président : M. Iragne ; *Vice-Président :* M. le Chanoine Sol ; *Secrétaire général :* M. J. Calmon ; *Secrétaire des Séances :* M. Rigaudières ; *Bibliothécaire :* M. Teyssonières ; *Trésorier :* M. Bousquet.

Tiers renouvelable en janvier 1939 : MM. J. Feyt, Ed. Laubat, Alf. Rigaudières ; en janvier 1940 : MM. Chanoine Foissac, Colonel Lamblot, Teyssonières ; en janvier 1941 : MM. J. Calmon, Ch. Iragne, Chanoine E. Sol.

Commission du Bulletin : les membres du Bureau et MM. L. Dablanc, Docteur Fourgous, E. Grangié, L. Iches, L. Rajade.

LIVRE QU'IL FAUT LIRE

« *Michel-Ange* », essai par Jean Davray

Ce petit livre est un essai sur l'âme de Michel-Ange. Jean Davray pense que c'est dans l'âme que réside le secret d'un artiste. Nous pouvons admirer le plafond de la Chapelle Sixtine, mais nous ne comprendrons vraiment sa signification qu'à l'instant où nous n'ignorerons plus les raisons qu'avait Michel-Ange de le couvrir de ces corps magnifiques.

Comment pénétrer jusqu'à cette région inconnue de l'âme ? Les documents sont insuffisants. La biographie qui ne s'applique qu'à reconstituer une vie dans ses faits est incomplète. Mais Jean Davray croit à l'intuition que nous avons soudain de la vie d'un être. Cette intuition n'est pas un vague sentiment, mais une certitude absolue qui semble émaner des documents que nous possédons, et qui nous fait dire : « Ici est la vérité et nulle part ailleurs ».

Jean Davray, en étudiant la vie et l'œuvre de Michel-Ange, nous découvre ainsi le secret douloureux de l'un des génies les plus grands de la Renaissance. — G.G.

Un volume in-16 Jésus, orné de 6 hors-texte en héliogravure. Prix, 18 fr. Albin Michel, éditeur, 22, rue Huyghens, Paris, 14e.

Une méthode énergique contre les rhumatismes

...c'est celle qui consiste à faire une cure de Gandol. Le Gandol évitera bien des douleurs présentes et, dans l'avenir, bien des complications aux rhumatisants et arthritiques qui prendront l'heureuse décision d'en faire un emploi rationnel et régulier. Le Gandol exerce un pouvoir spécial sur l'acide urique dont il arrête la surproduction. C'est pourquoi il apaise les douleurs en libérant les muscles et les reins. Le traitement de dix jours de Gandol en cachets, sans ennui pour l'estomac, coûte 13 fr. 75. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

LE MERVEILLEUX TRAITEMENT DU DOCTEUR VIDAL A CAHORS

Le Docteur Vidal, spécialiste du grand sympathique, désireux de faire bénéficier de son traitement les malades de la région de Cahors a décidé d'organiser une consultation à l'Hôtel **des Ambassadeurs,** *les mardi 4, mercredi 5, jeudi 6, vendredi 7 janvier inclus.*

Les malades seront reçus de 10 h. à midi et de 2 h. à 6 h. par un médecin spécialement envoyé de l'Institut de Paris, par le Docteur VIDAL.

Après vérification rigoureuse du diagnostic de sa maladie et l'appréciation de son état général, le malade sera soumis à un examen spécial de ses réflexes sympathiques. Cette consultation préliminaire de première importance qui permet de dire à chacun les chances de succès que peut offrir pour lui la Sympathicothérapie, est entièrement gratuite. Il est recommandé aux malades, dans leur intérêt, de s'y présenter *dès le premier jour,* munis de tous les documents utiles qu'ils peuvent posséder (radios, analyses, etc...).

Le traitement consiste en un léger frôlement de petits stylets métalliques à des points précis des fosses nasales et ne provoque aucune douleur.

Sont traités principalement : l'asthme, l'emphysème, l'angine de poitrine, le rhume des foins, les rhumatismes et certains cas de paralysies (hémiplégies, tabès, Parkinson), les troubles circulatoires (hypertension, retour d'âge, palpitations), les troubles digestifs (maux d'estomac, entérite, constipation) et les troubles nerveux (maux de tête, névralgies, insomnies, vertiges, angoisse, neurasthénie).

Chez les enfants arriérés et ceux atteints de paralysie infantile on obtient souvent un développement de toutes fonctions organiques et un réveil de l'intelligence.

Les malades atteints de fièvres infectieuses, tuberculose, tumeur, n'étant jamais justiciables de la Sympathicothérapie, se dérangeraient inutilement.

La Vie Hébertiste

On annonce la parution du premier numéro de la « Vie Hébertiste », organe mensuel de l'important Groupement Hébertiste créé au mois de mai dernier, sous la présidence de M. Raoul Dautry, Directeur général honoraire des Chemins de fer de l'Etat dont on sait les magnifiques réalisations dans le domaine de l'Education Physique et sportive sur les réseaux du Nord et de l'Etat.

Ce Groupement Hébertiste réunit d'importantes personnalités de tous les milieux, en dehors de toutes opinions politiques et religieuses. Il se propose :

1° d'intensifier par tous les moyens la propagande en faveur d'une éducation *physique, virile et morale par la Méthode Naturelle de G. Hébert ;*

2° de fournir pratiquement les moyens de multiplier les « Centres Hébertistes » déjà fort nombreux et qui ont donné des résultats inégalés.

Par un scrupule qui l'honore, G. Hébert n'a accepté que le titre de « Conseiller technique » du Groupement et continuera à diriger sa Revue : « *L'Education Physique* ». Cette dernière restera une publication critique et pédagogique destinée plutôt à une élite alors que la « *Vie Hébertiste* » sera mise à la portée de la masse des jeunes. Ils y trouveront informations, comptes rendus, conseils utiles, etc... rédigés de façon alerte et vivante.

A l'heure où de tous côtés on cherche à orienter les travailleurs vers un utile emploi de leurs loisirs, on ne peut qu'applaudir à ces initiatives dues à des éducateurs dont il est superflu de vanter les mérites.

La « *Vie Hébertiste* » est à la disposition de tous ceux qui veulent collaborer au redressement de notre race, à tous ceux qui veulent se développer ou s'entretenir physiquement.

Son 1er numéro est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande au « Groupement Hébertiste », 36, avenue Kléber, Paris, 16e.

Dernière heure

Le 55e anniversaire de la mort de Gambetta

De Nice. — A l'occasion du 55e anniversaire de la mort de Léon Gambetta, une pieuse cérémonie a eu lieu au cimetière du Château, à Nice, où reposent ses cendres. Des couronnes ont été déposées au nom du département des Alpes-Maritimes, de la ville de Nice et de la famille Thomson.

⁂

Sans nouvelles de l'aviatrice Maryse Hilsz

De Damas. — On est sans nouvelles de l'aviatrice Maryse Hilsz qui a quitté Saïgon vendredi, avec l'intention de relier Paris à une allure record.

⁂

Pas de bloc polono-roumano-yougoslave

De Varsovie. — Dans les milieux polonais on dément la nouvelle parue à l'étranger, selon laquelle M. Samfirescu, ministre de Roumanie en Pologne, aurait soumis à M. Beck, un projet conçu par M. Goga, président du Conseil de Roumanie, d'un bloc polono-roumano-yougoslave.

⁂

Commémoration du discours de Mussolini

De Rome. — Six cents réunions se sont tenues lundi dans l'Italie et dans l'empire italien, pour commémorer le discours que M. Mussolini prononça le 3 janvier 1925, et qui marqua le début du fascisme totalitaire.

⁂

Contre la propagande italienne en Orient

De Londres. — C'est aujourd'hui qu'a été inauguré le service de nouvelles radiodiffusées en langue arabe, récemment créé au poste national de radiodiffusion « B.B.C. ». On sait qu'il s'agit là d'une des premières mesures prises par le gouvernement britannique afin de contrecarrer la propagande italienne en Orient.

ETUDE
DE
Maître Jean FABRE
notaire à Cahors

MODIFICATION A SOCIÉTÉ

Suivant contrat reçu par Maître Jean FABRE, Notaire à Cahors, le sept décembre mil neuf cent trente-sept, enregistré à Cahors (A.C.), le dix-sept décembre mil neuf cent trente-sept, Volume : 716. Folio : 62. Case : 312.

Madame Gabrielle-Françoise-Marie BARRIÈRE, Veuve de Monsieur Pierre-Léon MEYRAT, industriel, demeurant à Toulouse, Boulevard de Strasbourg, numéro 51,

Et Monsieur Pierre-Louis-Fernand MEYRAT, domicilié à Cahors, avenue Charles-de-Frayssinet, numéro 2,

Ont procédé au partage des biens dépendant de la succession de Monsieur Pierre-Léon MEYRAT, industriel, décédé à Toulouse, le dix-neuf octobre mil neuf cent trente-six ;

Aux termes de ce partage il a été attribué à Madame Veuve MEYRAT, QUINZE parts, dites parts D. de la Société à responsabilité limitée MEYRAT, ARTIGUES, SUDRE et Compagnie, au capital de DEUX CENT MILLE FRANCS, dont le Siège est à Cahors, avenue Charles-de-Frayssinet, numéro 2, provenant de la succession de Monsieur VIDAL ;

ET à Monsieur Pierre-Louis-Fernand MEYRAT, QUARANTE-SEPT parts, dites parts C., appartenant à Monsieur Pierre-Léon MEYRAT, son père, et TREIZE parts D., provenant de la succession VIDAL.

Au dit partage sont intervenus :

Monsieur Emile SUDRE, gérant de la Société à responsabilité limitée de la dite Société MEYRAT, ARTIGUES, SUDRE et Compagnie, domicilié à Cahors, pris en qualité de gérant et associé ;

Monsieur Jean ARTIGUES, ingénieur, Directeur général de la dite Société, domicilié à Cahors, pris en qualité d'associé,

Qui, conformément aux statuts et notamment conformément à l'article 34 des dits statuts, modifié aux termes du contrat de cession de parts reçu par Maître Jean FABRE, Notaire à Cahors, les quinze janvier et vingt-deux février mil neuf cent trente-six, publié, conformément à la loi,

Ont reconnu, comme porteurs de parts dans la Société dont s'agit :

Madame Veuve MEYRAT, déjà associée et Monsieur Pierre-Louis-Fernand MEYRAT, nouvel associé, comme représentant son père.

Et, par suite, la répartition des parts, dans la dite Société, est la suivante pour les DEUX CENTS parts formant le montant du capital social :

Monsieur ARTIGUES, propriétaire de SOIXANTE parts A ;

Monsieur SUDRE, propriétaire de SOIXANTE parts B ;

Monsieur MEYRAT, propriétaire de QUARANTE-SEPT parts C ;

Monsieur MEYRAT, propriétaire de TREIZE parts D ;

Madame MEYRAT, propriétaire de QUINZE parts D ;

Madame MEYRAT, propriétaire de CINQ parts E.

Deux extraits de l'acte de partage, concernant la dévolution nouvelle des parts sociales, ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Cahors, le trente et un décembre mil neuf cent trente-sept.

Pour insertion :
Signé : J. FABRE.

BRULERIE MODERNE
33, Rue Nationale CAHORS
"CAFÉS ANDRÉ"
Supérieurs aux meilleurs

CIRCULATION du SANG

Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE de L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions. A base de plantes, elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les personnes qui souffrent de Maladies intérieures, Suites de Couches, Pertes Blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, retrouveront la santé en employant la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age, doivent faire, avec la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY remet le sang dans le bon sens.

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Bibliographie

LE CAFARD

J'ai le « cafard » ! Que de fois nous entendons cette plainte à la moindre contrariété de la vie courante !

Le « cafard » est une expression de l'ennui et la diversité est sa devise, car il existe à tous les âges de la vie, en tous temps, en tous lieux, sous des aspects variés de formes et d'intensité: il est universel. L'adulte et le vieillard lui payent tribu. L'enfance ne lui échappe nullement, même en dehors de ce qu'on peut appeler l'enfance martyre.

Le cafard est engendré par la monotonie de l'existence, par l'inaction, par le manque d'adaptation, par l'incertitude, par le changement brusque d'activité, par la solitude, par le surmenage intellectuel, etc., etc...

Mais rassurez-vous : chaque cas a son remède particulier.

Pour les connaître, il faut lire la remarquable étude que le Docteur Bertrand Prouveau a écrite dans le numéro du 15 janvier de « GUERIR », la Grande Revue de Vulgarisation Médicale et Scientifique.

Vous lirez aussi avec intérêt et avec fruit les articles suivants, qui paraissent dans ce même numéro de « GUERIR » et qui sont :

La difficulté de respirer. — Le caractère et les constitutions mentales. — Une guérison miraculeuse au XVII[e] siècle. — La tuberculose dans les professions et dans les races. — Face au problème cancéreux (2[e] article). — Le pus dans les urines. — Gymnastique féminine : action de la gymnastique sur les intestins. — La syncope. — Les serpents venimeux exotiques. — L'âge ingrat, etc., etc...

« GUERIR » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 fr. 50. A défaut, envoi franco : « GUERIR », 12 *bis*, rue Keppler, Paris (16[e]). (Joindre 2 fr. 50 en timbres-poste.)

LE MONDE COLONIAL ILLUSTRÉ
37, *rue Marbeuf, Paris, 8[e]*

Le n° 7 fr. Abonnement France et Colonies 70 fr. Spécimen gratuit sur demande.

Sommaire du n° 175 — *Janvier* 1938

Noël, Outre-Mer : Evocation : Tonkin (Martial Doze). — Tunisie (Yves Chatelain). — Océanie (René Vanlande). — Afrique noire (Madeleine Prévaudeau). Madagascar (Jane Valriant). — Antilles (Thérèse Herpin).

Les grands problèmes du jour : La répartition actuelle des Puissances coloniales dans le monde (onze cartes et tableaux), la nomenclature la plus complète, la plus à jour..., par Chr. Monheim. — La réponse des Puissances alliées et associées à l'Allemagne, par Stanislas Reizler. — Ce qu'en pensent les noirs du Togo (Leur lettre au Ministre des Colonies). — La guerre en Extrême-Orient : déclaration de Mgr Yu-Ping (photos inédites). — Le cas de l'Afrique du Sud : Aristocraties blanches (document de premier ordre avec magnifiques photos et cartes), par Ch. Hérisson, suivi d'une étude sur « Les survivances françaises dans la province du Cap », par René Dugast. — Les concurrents, les travaux et l'avenir du port de Djibouti, par Marcel Blosset. — La croisière aérienne impériale, par Jacques Ervedis (les faits et les résultats, avec les dernières photos et le schéma complet des manœuvres). — Statistiques d'actualité : 1. Le commerce mondial. 2. Pour apprécier les revendications coloniales allemandes. — Au groupe colonial du Touring-Club de France.

Problèmes de mise en valeur : Le matériel de navigation fluviale aux colonies. — La colonisation des lais de mer au Tonkin, par Pierre Varet. — Les beautés de Dakar, par Denise Moran. — L'élevage du renard argenté aux Iles St-Pierre et Miquelon. — Transport et Tourisme. — Exportations du sous-sol marocain. — L'Ecole de Médecine à Hanoï, par le professeur Em. Brumpt, etc., etc.

Pour vos bonnes nuits de voyage !

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1[re] classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1[re] classe ; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

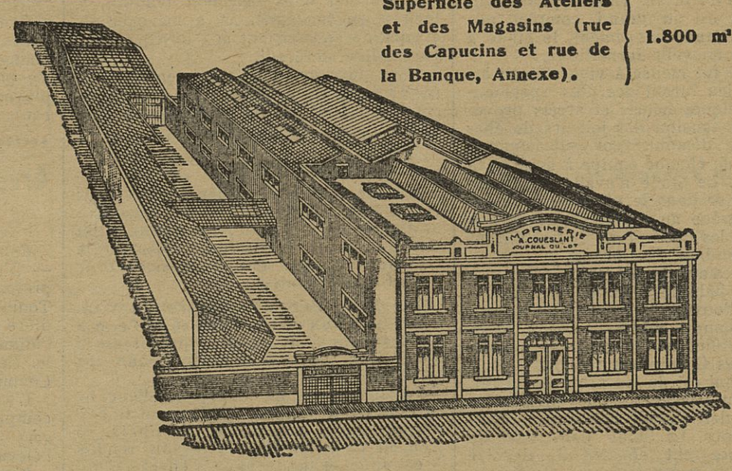

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). } 1.800 m²

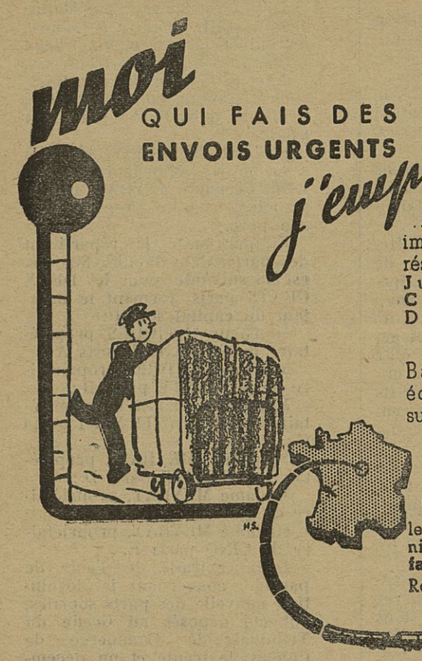

moi QUI FAIS DES ENVOIS URGENTS *j'emploie*

...la formule nouvelle imaginée par les grands réseaux.

Jusqu'à 50 kgs : COLIS EXPRESS
De 50 à 500 kgs : EXPÉDITIONS EXPRESS

Barèmes simples, économiques qu'il suffit de demander aux gares. C'est un progrès de plus : **J'en profite**

les Grands Réseaux s'ingénient à offrir à leur clientèle **facilités et réductions.**

Renseignez-vous. **Profitez-en**

LA MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL

un abonnement de faveur de 3 mois

et une pochette de patrons, le tout pour **20** frs

De plus, vous trouverez dans le 1[er] N° de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin.

Envoyez **20** francs avec cette annonce : 79, boulevard Saint-Germain, Paris. Les abonnements partent du 1[er] de chaque mois.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : **15** francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le Dr ORTEL, *Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris,* **écrit :**

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes,** de **bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, *97, Boulevard Gambetta, CAHORS*

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 30

LA VEDETTE DISPARUE

PAR

GUY DE NOVEL

CHAPITRE XVII

Mary, la rage au cœur, avait en silence écouté le bruit des pas d'Anne décroître dans l'escalier.

— Pourvu qu'elle ne le rencontre pas ! murmurait avec angoisse l'odieuse créature.

Et elle demeura immobile, le cœur battant, les yeux fixés sur la pendule. Cinq minutes passèrent. Puis dix. Et tout à coup elle entendit le pas nerveux du jeune homme sonner dans le couloir. Il ouvrit sa porte, entra chez lui et la referma sans nervosité apparente.

— Il ne l'a pas vue, fit-elle triomphante. Sinon il serait déjà ici, prêt à m'arracher les yeux !

Et elle éclata de rire méchamment.

— Tout va bien. Quant à cette petite sotte qui se donnait des airs de me faire la morale... Non, c'est trop drôle. En tout cas, ma belle, vous voilà définitivement hors de cause. Par exemple, il est heureux que nous quittions Morlaix demain matin. Parce que sinon, un hasard est si vite arrivé ! Je ne me serais jamais doutée que cette ville fût si dangereuse pour mes projets.

A ce moment, deux coups frappés à sa porte la firent tressaillir :

— Entrez.

C'était Philippe qui montrait un visage assez soucieux.

— Dites-moi Mary, je venais vous demander... Est-ce que vous êtes bien décidée à partir demain ?

Les traits de la jeune femme se contractèrent.

— Mais naturellement, mon cher ! Voyons ! Vous savez bien qu'on nous attend à Paris !

— Oh ! on nous attend...

— Mais oui, s'impatienta-t-elle en voyant qu'il semblait disposé à insister. Et vous le savez aussi bien que moi.

Le jeune homme avait sans façon pris un siège et demeurait hésitant, la regardant en silence.

Alors, elle eut peur, subitement. L'avait-il vue et cherchait-il un biais pour entrer en matière ? Ou avait-il simplement aperçu dans la nuit une silhouette familière qui s'évanouissait et voulait-il, le lendemain, faire des recherches ? Oui, ce devait être cela, se dit-elle. Et comme cette dernière hypothèse n'était guère moins grosse de danger que la première, elle fit face aussitôt avec sa combativité habituelle.

— Voyons Philippe ! dit-elle sèchement. Qu'est-ce qui vous prend, tout à coup, de vouloir rester à Morlaix ? Je ne savais pas que cette ville eût tant de charmes pour vous ? Ou en tout cas vous me l'apprendriez.

Il secoua la tête :

— Oh ! ce n'est pas cela ! Mais... j'ai aperçu tout à l'heure, chez un antiquaire, en revenant de chercher mes cigarettes, un vieux bahut breton admirable. J'ai voulu entrer dans le magasin mais il était fermé. Et on m'a dit que le bonhomme, parti à une noce ne serait de retour qu'après demain.

Mary, qui avait cru défaillir à « j'ai aperçu tout à l'heure », s'était ensuite sentie revenir à la vie. Mais ce ne fut que pour repousser plus violemment que jamais, comme bien l'on pense, toute proposition de prolongement.

— Vous êtes fou Philippe ! Jusqu'à après demain ! Laissez donc votre bahut d'antiquaire ! Et d'abord, savez-vous seulement s'il est authentique ! Non, n'est-ce pas ? Eh bien alors ! Des bahuts comme cela, d'ailleurs, vous pourrez en trouver partout, même à Paris.

Mais Philippe, que le diable décidément possédait, n'avait pas l'air de vouloir en démordre.

— En trouver partout, c'est vite dit... Celui-ci est unique...

Et il proposa tout à coup d'un petit air détaché :

— Après tout, vous pourriez peut-être rentrer avec les camarades ? Je vous rejoindrais par le train ?

Ça, c'était un comble ! Mary, soudain, eut l'impression très nette que cette histoire de bahut devait dissimuler autre chose. Elle eut alors bonne envie de s'emporter et de faire au jeune homme une scène en règle. Mais elle se rappela à temps qu'elle n'était pas encore sa femme et se résolut, en tremblant intérieurement, à manœuvrer.

— Voilà qui est tout à fait charmant et délicat de votre part ! me planter là, ainsi, en cours de route, pour je ne sais quel absurde caprice ! Au surplus, si c'est ce que vous souhaitez, je ne vous retiens pas, vous savez ?

Le coup porta juste. Il crut qu'il l'avait froissée et, se souvenant de ce qu'il lui devait, en fut honteux.

— Pardonnez-moi, Mary, fit-il en se levant et en lui prenant les mains. Je viens de vous peiner par mon étourderie. Que voulez-vous ! J'avais si envie de ce bahut ! Mais c'est une affaire enterrée, réglée : il n'en est plus question. Et surtout, ne m'en voulez pas.

Enfin, elle respira et, trop heureuse d'être délivrée de ce nouveau cauchemar, se montra bonne princesse.

— Je ne vous en veux pas, répliqua-t-elle en riant. Pas pour cette fois. Mais gare à la récidive !

Sur ce, et comme la cloche de l'hôtel sonnait, ils descendirent à la salle à manger pour le dîner.

De nombreux voyageurs, déjà, étaient attablés. Philippe et Mary s'avancèrent lentement à travers les rangs, cherchant du regard un coin qui eût pu leur convenir.

Le maître d'hôtel s'empressa :

— Monsieur et Madame veulent-ils prendre la petite table du fond ? ils seront tranquilles.

— C'est ça, acquiesça Mary.

Et ils se dirigèrent vers l'endroit désigné où ils s'installèrent à l'écart des autres hôtes. Une seule table avoisinait la leur. Elle était occupée par quatre personnes d'allure respectable, trois messieurs et une dame qui semblaient appartenir à la bonne bourgeoisie régionale et devaient être en déplacement dans leur propre département.

Philippe, en s'asseyant, les dévisagea avec curiosité. Puis, se penchant sur Mary :

— Curieux ! fit-il à voix basse. Ils ont l'air d'être du pays ceux-là !

— C'est vrai, reconnut-elle.

Le repas, cependant, commençait et dans la salle le brouhaha des conversations s'éleva bientôt, dominant le cliquetis des couverts et de la vaisselle.

A côté d'eux, leurs voisins s'entretenaient paisiblement, mais assez haut pour qu'ils ne perdissent rien de leurs paroles. Ils comprirent alors que ces quatre personnes étaient un notaire, son client et un couple aisé qui avait acheté la propriété de celui-ci. On était allé dîner ensemble, pour sceller l'heureuse conclusion de l'affaire.

Toutefois, comme ce qu'ils disaient n'intéressait guère les deux cinéastes, ceux-ci cessèrent au bout d'un instant d'y prêter attention et parlèrent de leurs propres affaires.

— Ainsi donc, disait le jeune homme, vous êtes en définitive satisfaite de notre bande, Mary ?

La vedette eut une légère moue :

— Satisfaite... Ecoutez Philippe : en ce qui me concerne, j'estime, très franchement, avoir fait des choses excellentes là-dedans, et je ne doute pas que j'y remporte, personnellement un des plus beaux succès de ma carrière...

« Peste ! songea-t-il à part lui. Elle n'y va pas de main morte ! Qu'est-ce qu'elle dirait si elle avait vu le film d'Anne ! »

— ...mais, continuait la jeune femme, le succès d'une bande ne dépend pas d'un seul interprète, son rôle fût-il principal au point de réduire les autres au rang de comparses ! Il faut que tout soit bien joué, homogène, équilibré ! Or, c'est ce qui n'est pas ! Parce que, n'est-ce pas, vous... je sais bien qu'il serait cruel et de mauvais goût de vous le reprocher ! se hâta-t-elle de préciser, mais enfin on peut bien dire que vous... que vous n'avez pas été cette fois-ci, et de loin, à la hauteur de votre réputation !

Il secoua la tête résigné :

— J'en conviens, murmura-t-il, le nez dans son assiette. Mais que voulez-vous...

(*A suivre*).